

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Gérard SBAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 002-2149/10/CC

■ Approbation de la Participation de Marseille Provence Métropole au Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes du 8 au 11 mars 2011
DDEAI 10/4798/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier se tient au Palais des festivals à Cannes du 8 au 11 Mars 2011.

Cette manifestation annuelle a rassemblé, en 2010, 18 000 participants venus de 81 pays, ainsi que toutes les grandes métropoles européennes. Malgré un contexte de crise économique et financière, ce salon est resté un rendez-vous très attendu de l'offre et de la demande internationales dans tous les secteurs de l'immobilier. Cet événement, qui est une vitrine exceptionnelle pour le rayonnement du territoire de la Communauté urbaine, permet en quatre jours de rencontrer les acteurs et les décideurs du monde de l'immobilier d'entreprise.

Dans le contexte d'une concurrence vive entre les territoires, la participation à ce type de manifestation permettant de valoriser l'attractivité économique de la Communauté urbaine et de son opération phare Euroméditerranée, auprès d'investisseurs et d'utilisateurs internationaux, est particulièrement pertinente.

En 2011, la Communauté urbaine et l'Etablissement Public Euroméditerranée, au vu des résultats obtenus en dix années de présence à ce salon, souhaitent donc renouveler leur présence commune au MIPIIM. Ce partenariat s'inscrit dans le souci de lisibilité de l'offre et de synergie des moyens de promotion économique de Marseille Provence Métropole et d'Euroméditerranée. Une convention spécifique détaille les obligations respectives de chacune des deux parties.

Les dernières participations au MIPIIM ont permis notamment de présenter les grandes opérations d'aménagement (Cité de la Méditerranée, La Joliette), à la recherche d'investisseurs et d'utilisateurs. 400 000 m² de bureaux et d'espaces d'activité ont été ainsi réalisés, avec des investisseurs tels que AXA Reim, Oppenheim, DIFA, Catalyst Capital, ING, ... Leur occupation est d'ores et déjà effective par des sociétés telles que BNP Paribas, Société Générale, CETELEM, Télécom Italia, UBIFrance, Sodexho, Compass Group, Institut de Recherche pour le Développement, ...

L'extension du périmètre de l'opération, avec l'ambition de créer 500 000 m² de bureaux, d'attirer 40 000 habitants et de créer 30 000 emplois, justifie pleinement la présence sur ce salon.

Notre présence, dans ce rendez-vous international, est également l'occasion de valoriser l'ensemble des atouts économiques de Marseille Provence Métropole, et notamment de présenter les projets d'aménagement du Nord-Ouest de la Communauté urbaine (Parcs des Florides, des Aiguilles et d'Empallières) et de La Ciotat (Athélia V, Site des calanques), ainsi que l'offre foncière et immobilière des Technopôles de Château-Gombert et de Luminy.

La Communauté Urbaine prendra en charge la réalisation et l'animation du stand pour un montant maximum de 80 000 euros TTC, ainsi que les accréditations pour ses personnels.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le décret n°2007-23 du 5 janvier 2007

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de participer à cette manifestation internationale de promotion économique du secteur immobilier ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, pour un montant de 80 000 euros, au Marché International des Professionnels de l'Immobilier, à Cannes, du 8 au 11 Mars 2011.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué
A l'Economie

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

Signé le 28 Juin 2010
Eugène CASELLI

Reçu au Contrôle de légalité le 1 Juillet 2010